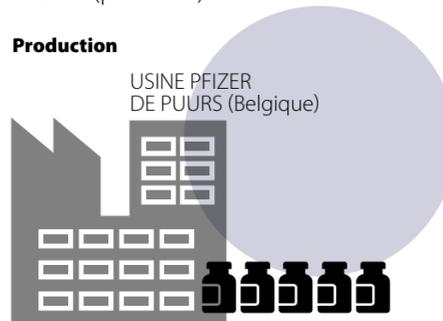


Le vaccin : de l'usine jusque dans le

Vu sa température de conservation, le vaccin de Pfizer nécessitera une logistique particulière. Voici comment s'organisera son acheminement jusque dans les maisons de repos.

Les étapes de la distribution du vaccin (phase 1a)

1 Production



2 Transport vers les hôpitaux équipés de congélateurs ultra-basse température

Transport routier par la firme Medista. Les vaccins sont logés dans des containers thermiques maintenant la température à -70 degrés.



3 Stockage et préparation des commandes



4 Transport vers les maisons de repos et les autres hôpitaux

Transport des vaccins décongelés et maintenus à une température de 2 à 8 degrés la veille ou le jour même de la vaccination.



5 Vaccination

Administration du vaccin au personnel et aux résidents des maisons de repos ainsi qu'au personnel des hôpitaux.



JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

Le 5 janvier devrait marquer le coup d'envoi de l'une des plus grandes campagnes de vaccination de l'histoire belge. Le défi logistique est de taille vu le nombre de personnes à vacciner et la rapidité avec laquelle il faut agir. Celui-ci se corse davantage encore quand on sait que le premier vaccin dont on devrait disposer – celui de Pfizer-BioNTech – doit se conserver à des températures extrêmement basses – entre -70 et -80 degrés – et que la moindre rupture de la chaîne du froid peut l'endommager. Quel va être le chemin de ce vaccin des usines de Pfizer jusque dans les bras des patients ?

Tout commence à Puurs, petite ville située entre Bruxelles et Anvers où se trouvent les installations de production de Pfizer. C'est de là que le géant américain alimente toute l'Europe. Cette localisation constitue un avantage très important pour la Belgique puisqu'elle ne devra pas recourir au transport aérien et que les distances à parcourir en camion seront courtes. L'usine produit des flacons contenant chacun cinq doses de vaccin. Pour des raisons de rapidité et de coût, Pfizer a renoncé à produire des doses individuelles.

Une boîte à pizza

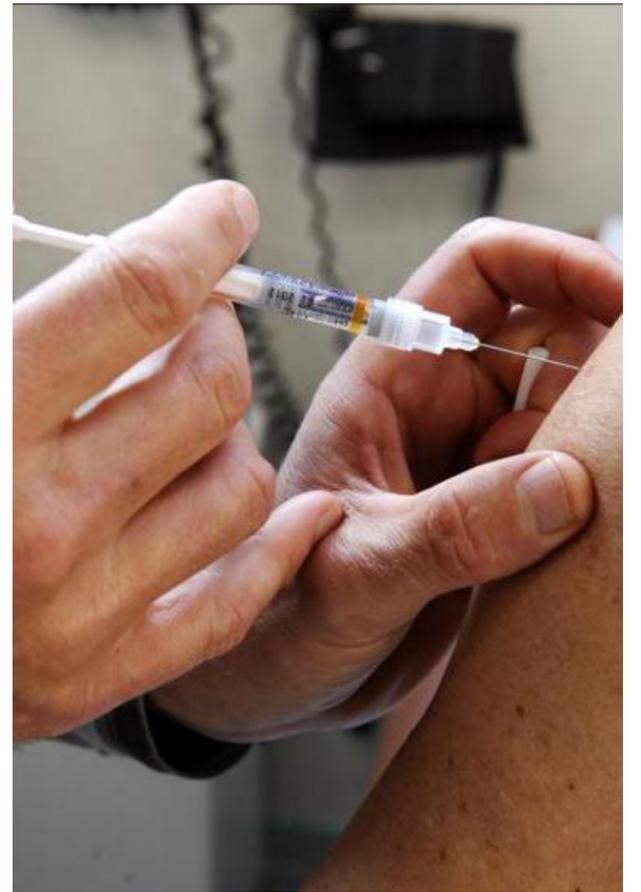
Ces flacons sont rangés dans des plateaux de la taille d'une boîte à pizza (1.000 doses) puis placés dans des containers thermiques remplis de glace sèche (ou glace carbonique) pour les maintenir à bonne température durant le transport. Les vaccins peuvent être conservés 30 jours dans ceux-ci pour peu que l'on remplace la glace sèche tous les 5 jours. Pfizer utilise des capteurs thermiques équipés d'un GPS afin de suivre l'emplacement et la température de chaque cargaison de vaccins. Ces dispositifs lui permettent de prévenir de manière proactive les écarts indésirables et d'agir avant qu'ils ne se produisent. 300.000 doses devraient être livrées en janvier. Et 300.000 autres en février. Si tout va bien..., puisqu'on sait que la firme fait face à des retards de production... C'est la société Medista (Wemmel), spécialisée en logistique pharmaceutique et agréée par l'Agence fédérale des médicaments (AFMPS), qui s'occupera du transport.

Direction ? Les hôpitaux équipés de congélateurs spécifiques, capables de conserver des produits à -70°. Tous ne le sont pas. Un inventaire des capacités disponibles a été réalisé par l'AFMPS. En Wallonie, 19 hôpitaux ont été identifiés. A Bruxelles, ils sont sept. C'est Pfizer lui-même qui prend en charge la livraison vers ces différents hôpitaux. La démarche est inhabituelle. « Tous les autres producteurs de vaccins nous ont indiqué qu'ils voulaient livrer leur marchandise dans un hub central, à charge pour nous de faire la distribution », explique Xavier De Cuyper, administrateur général de l'AFMPS, mais conscient des contraintes logistiques très importantes de son vaccin, « Pfizer a décidé de faciliter la vie des autorités ».

Des mini-hub décentralisés

Ces hôpitaux serviront de « mini-hub » décentralisés dans le cadre de la phase 1a. Pour rappel, cette première phase de la campagne de vaccination qui devrait s'étaler jusqu'à la fin mars cible le personnel et les résidents des maisons de repos et de soins ainsi que le personnel soignant de première ligne. Lors de cette phase, c'est le vaccin qui va vers les gens et pas le contraire. La vaccination aura donc lieu dans les maisons de repos et les hôpitaux. Ce n'est que dans les phases ultérieures 1B (+ de 65 ans et personnes à risque entre 45 et 65 ans) et 2 (toute la population adulte) que les autorités demanderont aux citoyens de se déplacer vers des centres de vaccination.

Ces hôpitaux fourniront en vaccins les maisons de repos de leur région ainsi que les hôpitaux ne disposant pas de congélateurs spécifiques. Ils prépareront les quantités commandées en décongelant les doses nécessaires. « C'est là que se situe le plus grand défi, explique Inge Neven, crisis manager test&trace pour la Région bruxelloise. Il y a beaucoup de procédures à respecter et une fois que



La phase 1a de la campagne de vaccination qui devrait s'étaler jusqu'à la fin mars cible le personnel et les résidents des maisons de repos et de soins ainsi que le personnel soignant de première ligne. © PHOTO NEWS.

Les hôpitaux veulent des clarifications

Les hôpitaux joueront un rôle important dans la chaîne logistique de la phase 1a de la campagne de vaccination mais pour Yves Smeets, directeur de la fédération hospitalière Santhea, ce travail supplémentaire ne devrait pas poser de problèmes. « On a calculé qu'en Wallonie, chaque hôpital aura une trentaine de maisons de repos à approvisionner mais de façon étalée dans le temps. Il y aura environ une ou deux commandes à préparer chaque jour. C'est tout à fait gérable humainement. » Il est par contre en attente d'une série de clarifications notamment sur les procédures de conservation des vaccins et sur la question de la responsabilité. « Jusqu'où la responsabilité de l'hôpital sera-t-elle en jeu ? Jusqu'à la remise du vaccin au livreur ? Jusqu'à la maison de repos ? » Christophe Happe, directeur général de la fédération d'hôpitaux Unessa, s'interroge, lui aussi, à ce sujet. « On entend que les firmes pharmaceutiques se sont dédouanées d'une partie de leur responsabilité juridique en cas d'effets secondaires non répertoriés. L'hôpital qui administre le vaccin va-t-il dès lors devoir endosser cette responsabilité ? » Il soulève aussi la question du financement ? « Les hôpitaux vont-ils être rétribués pour ce travail ? »

J.-F. M.

c'est décongelé, nous avons 5 jours maximum pour l'acheminer au point d'administration du vaccin. Tout doit être bien planifié. » « Nous discutons encore de la manière dont on va déconditionner le produit et constituer des lots plus petits, explique Xavier De Cuyper, mais on ne livrera les maisons de repos que le jour même ou la veille de la vaccination. On ne prendra pas le risque de voir des doses être gaspillées suite à une mauvaise planification. »

20 millions de seringues

Le transport vers les maisons de repos se fait à nouveau par la société Medista mais cette fois à une température de frigo classique (2 à 8 degrés). En même temps que les vaccins, l'hôpital enverra les seringues et aiguilles nécessaires. L'Agence fédérale du médicament a passé commande auprès d'un fabricant et en a déjà reçu de grandes quantités. « Les dernières commandes vont arriver fin de ce mois, explique Xavier De Cuyper. On aura alors 20 millions de seringues et aiguilles, de quoi couvrir toute la population ». Qui vaccinera ? Dans les maisons de repos, on s'orientera vers un binôme : le médecin coordinateur et le personnel infirmier (sous la supervision du médecin) pour les résidents et la médecine du travail pour le personnel. Les hôpitaux devront s'occuper de vacciner leur propre personnel. Ils ne manquent pas de professionnels pour le faire.

Ce schéma logistique est appelé à évoluer en fonction des caractéristiques de conservation des vaccins qui vont se succéder. Celui de Moderna – qui devrait suivre celui de Pfizer –, nécessite toujours une température de conservation assez basse (-20°) même si on est loin des -70° de Pfizer. Selon Xavier De Cuyper, le schéma logistique décrit ci-dessus devrait donc être maintenu. « Il y aura cependant moins de vaccins, donc on pourra limiter le nombre de hubs », estime-t-il.

Les autres vaccins pouvant, eux, être conservés à des températures de 2 à 8 degrés, on retombera sur un schéma de distribution classique tel qu'on le connaît actuellement pour les médicaments. Les groupes pharmaceutiques livreront un hub central désigné par l'AFMPS. Les grossistes répartiteurs passeront leur commande, viendront chercher la marchandise et la livreront aux différents centres de vaccination mis en place par les Régions dans le cadre des phases 1B et 2 (lire ci-contre).